

Le genre grammatical

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions de notre camarade Daniel GERY sur la théorie du genre. Je souscris à tout ce qu'il dit. Il évoque un aspect qui a pour moi une résonance particulière : celui du genre grammatical et de la féminisation des mots.

Dans ma jeunesse, j'ai eu un jour l'occasion de voir « le Septième Sceau », film du célèbre cinéaste suédois Ingmar Bergmann. Un personnage important de ce film est la Mort. Tout le monde s'est demandé pourquoi Bergman l'avait représentée sous la forme d'un vieil homme. J'appris ainsi qu'en allemand le mot désignant, la mort est masculin. Par la même occasion j'appris que l'allemand possédait trois genres dont le neutre. Au fil des ans, j'appris que d'autres langues ne possédaient pas de genre grammatical (le hongrois ou le finnois par exemple) et s'en sortaient très bien. Et que d'autres langues ne s'intéressaient pas à cette distinction mais qu'ils distinguaient entre des êtres animés et des objets inanimés, entre les objets longs ou plats, entre les objets ronds comme une bague de ceux ronds comme un ballon, etc. Certaines langues comprennent plusieurs genres, jusqu'à six pour le swahili ! Les langues sémitiques présentent un phénomène dit de polarité où certains substantifs peuvent être masculins au singulier et féminins au pluriel, et vice versa. On connaît en français le cas de : *amour, délice et orgue*. Ou en français actuel, le cas d'*autoroute* ou de *dénivelé(e)* que certains voient masculins ou féminins. De plus, en français, certains mots changent de sens selon qu'ils sont masculins ou féminins, comme *pupille, solde, livre, foudre, ...*

J'ai trouvé ces informations dans un livre intitulé : Les origines du genre grammatical (revue Langages, année 1987) qui m'a appris que les linguistes professionnels sont d'accord sur l'inutilité linguistique de la notion de genre. L'un d'eux. Edward Sapir explique l'existence des genres comme une survivance de concepts archaïques, maintenus dans la conscience des locuteurs, par une sorte d'inertie. De son côté Antoine Meillet a écrit en 1921 : la distinction entre masculin et féminin est totalement dénuée de sens.

J'en suis arrivé à penser que la féminisation de l'orthographe des mots est un phénomène purement français.

Finalement, qu'une femme ingénieur écrive qu'elle est *ingénieure* n'est qu'un détail. Elle est de sexe féminin au sens physiologique, elle a une activité professionnelle d'ingénieur, et si ça lui plaît d'écrire qu'elle est ingénieure, qu'elle prononce ingénieur, laissons-lui ce petit plaisir. Et tout le reste n'est que faribole.